

*rapport à son Excellence  
le Cardinal van Beylen*

RAPPORT SUR LE VOYAGE DE M. BAERS AUX E.U.A.  
entrepris comme Secrétaire Générale de l'Union Catholique  
Internationale de Service Social.

---

J'ai quitté Bruxelles le 1 avril 1948 à 19 h. et j'y suis  
rentrée le vendredi 7 mai à 9 h. du matin.

I.- But de mon voyage:

1. Reprendre contact avec les six Ecoles Catholiques de Service Social des E.U.A. affiliées depuis bientôt 20 ans à l'Union Catholique Internationale de Service Social et les amener à une collaboration plus suivie et plus efficiente.
2. Prendre contact avec les Nations-Unies.
  - a) examiner comment l'U.C.I. de S.S. peut se servir du statut consultatif B, que les Nations Unies lui ont accordé en août 1947;
  - b) suivre à cette fin les travaux de la Commission des questions sociales de l'O.N.U. qui avait une session du 5 au 22 avril;
  - c) chercher une personne catholique américaine compétente qui puisse assumer la représentation régulière de l'U.C.I. de S.S. auprès de toutes les instances de l'O.N.U. où celle-ci doit être présentée à Lake-Success.
3. Assister comme déléguée du Ministre de la Justice:
  - a) à une conférence organisée à Atlantic-City du 17 au 22 avril par le National Council of Social Work des E.U.A. pour le 75e anniversaire de sa fondation;
  - b) à la quatrième conférence Internationale de Service Social (président: Mr. Sand) qui se tenait aux mêmes dates à Atlantic-city, pour terminer ses travaux à New-York les 24 et 25 avril;
  - c) à la journée d'information sur le programme de l'O.N.U. en matière de Service Social, organisée à Lake-Success le 28 avril pour deux délégués de chaque pays représenté à la Conférence Internationale de Service Social.

II.- Démarches, conclusions et résultats:

Pour réaliser la première partie de ma mission, il fallait prendre contact avec les dirigeants des écoles sociales, mais surtout dissiper le malentendu qui avait surgi au sein des Catholic Charities des E.U.A. en ce qui concerne la mission de l'U.C.I. de S.A.

Je vis successivement son Eminence le Cardinal Spellman, Son Excellence Monseigneur O'Boyle, évêque de Washington, Mgr. O'Grady, Secrétaire Général des Catholic Charities pour les E.U.A., Mgr. Weldone, Secrétaire Général des C.C. de New-York, Mgr. Carroll, Secrétaire Général de la N.C.W.C. à Washington, Father Mac Gowan, Directeur de la Section de l'Action Sociale de la N.C.W.C., Father Brown, assistant de Mgr. O'Grady, le Révérend Père O'Brien, Régent et Miss King, Dean de la Catholic School of Social Work de la Fordham University de New-York, le R. Père Sullivan, Regent et Miss Book, Dean de la C.S. of S.S. de l'Université de Boston, Monsieur Miles, Dean de la C.S. of S.W. de San Antonio et enfin Mgr. Mac Clafferty, Directeur de la School of Social Work de l'Université catholique américaine à Washington.

Enfin, suivant les conseils de Mgr. Carroll, j'ai adressé une lettre à S.E. Mgr. Alter, Evêque de Toledo-Ohio, Evêque responsable de la section de l'Action Sociale (N.C.W.C.).

Les contacts avec les représentants des écoles affiliées de Fordham University de Boston et de San Antonio, empreintes de la plus grande cordialité ont immédiatement resserré les liens de collaboration.

De même les échanges de vues avec les représentants de la N.C.W.C. où je fut accueillie à bras ouverts, ne firent que raffermir les relations déjà anciennes et toutes de confiance des vingt dernières années.

Des tractations plus difficiles avec les autorités des C.C. au sujet de la compétence de l'U.C.I. de S.S. ont abouti grâce à Dieu, aussi à de très heureuses conclusions.

La copie ci-jointe de la lettre adressée à Mgr. Mac Clafferty les résume.

Pour arriver à ce résultat, j'eus en premier lieu une entrevue avec Mgr. O'Grady. Celle-ci démontra que Mgr. considérait

- a) le service social comme identifié avec les Charities et intégré dans leurs cadres;
- b) que notre U.C.I. de S.S. voulait imposer une forme d'organisation aux Charities des E.U.A.;
- c) que notre U.C.I. de S.S. voulait affilier les "agencies".

De plus Mgr. O'Grady confondait notre U.C.I. de S.S. avec les internationales de Charité qui cherchent à s'organiser en ce moment.

L'exposai à Mgr. O'Grady:

1. que par les écoles sociales et l'action des Travailleurs Sociaux catholiques de l'U.C.I. de S.S. désire contribuer à l'établissement d'un ordre social chrétien, que nous envisagions donc le service social comme une forme de l'action sociale;
2. que notre U.C.I. de S.S. désirait promouvoir autant l'action sociale que le Service Social, que nos contacts aux E.U.A. ne pouvaient donc se borner à des contacts avec les Charités;
3. que Mgr. O'Grady se trompait sur l'organisation même de notre internationale. Je pus lui faire comprendre que nous ne cherchions nullement à affilier les "agencies" et que nous n'avions rien de commun avec les internationales Caritas;
4. que nous respectons dans chaque pays les formes d'organisations approuvées ou imposées par l'autorité religieuse responsable;
5. que nous avons été très actif depuis 23 années et avons l'approbation non seulement de S.E. le Cardinal van Roey Archevêque de Malines, mais aussi de Sa Sainteté le Pape;
6. que nous nous rangerions toujours aux désirs de l'autorité religieuse si elle désirait que notre U.C.I. de S.S. ait des contacts avec d'autres internationales catholiques;
7. qu'enfin ayant en raison de notre fructueux travail international à l'O.N.U? le statut consultatif B accordé seulement à deux internationales catholiques, il me semblait que nous devons user des droits nous conférés et assumer les devoirs qui en découlent.

En conclusion de cette très longue conversation, Monseigneur déclara:

- "qu'il ne voulait rien détruire de ce qui existe,
- " que nous devons assumer notre représentation à l'O.N.U.
- "qu'il essaierait de provoquer à Rome une réunion pour toutes les internationales qui à un titre quelconque s'occupent de service social (pris dans le sens américain), pour faire délimiter les terrains d'action;
- "peut-être notre internationale pourrait-elle y être représentée, mais ce n'était pas à nous qu'il appartenait de décider, si oui ou non nous serions invités."

Quelques jours plus tard, Son Eminence le Cardinal Spellman me reçut très paternellement. Elle s'enquit des résultats de ma conversation avec Mgr. O'Grady.

En présence des conclusions très nettes de cet entretien et après un échange de vues dans lequel je pus exposer que notre U.C.I. de S.S. désirait promouvoir l'action sociale autant que le service social. Son Eminence m'adressa à Mgr. Mac Clafferty et promit de Lui écrire pour annoncer ma visite.

Le résultat des démarches chez Mgr. Mac Clafferty est consigné dans la lettre ci-jointe.

Je pense pouvoir conclure que pour la première partie de ma mission, le résultat nous donne satisfaction.

L'expérience acquise au cours de ces nombreux entretiens me prouve qu'il y a grand danger aux E.U.A. de voir considérer le Service Social uniquement comme une technique de l'assistance et de le voir absorber par les Charities au détriment du développement de l'action sociale de la N.C.W.C. qui se défend contre cette emprise.

Et ce qui est plus grave, c'est de voir les Charities des E.U.A. étendre leur conception aux pays de l'Amérique latine, des Indes, des Philippines etc. alors que beaucoup plus que les E.U.A., ces pays ont besoin d'une véritable action sociale et d'organisations sociales de masse.

Pour la deuxième partie de ma mission, les relations avec l'O.N.U., j'ai pu me rendre compte des possibilités d'intervention, étudier la méthode d'action à adopter, etc.

J'ai pu nommer une américaine catholique diplômée en philosophie et sciences sociales de l'université catholique de Washington pour nous représenter à l'O.N.U.

A souligner que le point de l'ordre du jour qui a retenu le plus l'attention de la commission des questions sociales, était incontestablement le programme de l'O.N.U. pour l'extension du service social dans le monde, principalement dans les pays peu évolués.

Pour le réaliser l'O.N.U. prévoit un poste important à son budget. Cette activité est la continuation du travail commencé par l'U.N.R.R.A.

Pour la réaliser on envisage cinq moyens:

- a) l'organisation de séminaires régionaux (cours de trois semaines pour un groupe de pays). Il y en aura cinq en 1948: deux en Amérique latine, un en Moyen-Orient, deux en Extrême-Orient. Il y en a eu deux en Amérique Latine en 1947.

- b) l'envoi d'experts par l'O.N.U. pour organiser le service social dans les pays qui le demandent;
- c) les boursiers, c.a.d. des facilités de formation de fonctionnaires de pays peu évolués dans des pays plus spécialisés dans le domaine du service social;
- d) la protection du film sur des spécialités du service social (on en a produit cinq aux Indes en 1947-48 et adaptés à ce pays - texte en huit langues).
- e) la diffusion de littérature appropriée et spécialisée. Il est inutile de souligner l'importance de ce travail et les responsabilités qui en découlent pour l'U.C.I. de S.S.

Le grand congrès d'Atlantic-City avait attiré 8000 participants de tous les Etats des E.U.A. et un bon nombre d'étrangers.

La 4e Conférence Internationale de Service Social attira 200 participants étrangers aux E.U.A. Il y eut des séances intéressantes. Le nombre de sujets à l'ordre du jour, fut très limité.

Les deux premiers jours, ses travaux se confondirent avec ceux de la Conférence Nationale: elles furent consacrées à l'étude des différentes instances internationales officielles.

Après les votes qui eurent lieu:  
La présidence d'honneur reste à Monsieur le Dr.Sand (Il a demandé à ne plus assumer la présidence).

Les postes de commande passent aux pays anglo-saxons:  
La présidence à Mr.Hayns de Londres, Secrétaire Général du National Council of S.S. d'Angleterre; le secrétariat général à Mr.Anderson, Secrétaire Général du National Council of S.S. des E.U.A.

Les Indes ont joué un grand rôle à cette conférence internationale et elles continuent à faire valoir leur influence dans le Comité.

D'assez nombreux catholiques ont participé aux travaux et il y a deux membres catholiques sur 21 au comité international nouvellement nommé.

Les travaux de la 4e Conférence Internationale n'appellent pas, je crois, de critiques du point de vue catholique ou confessionnel. A souligner seulement l'opposition du délégué des Indes à la représentation d'internationales confessionnelles comme telles au Comité International, proposition faite par la sous-commission des nominations et donc pas admise à la suite de l'intervention des Indes.

13/5/48 M. Baus.